

PROGRAMME SAISON HIVER 2023 / 2024

Rappel sur la licence FFME : tout participant à une sortie ski de randonnée organisée par le club TCMS Ski & Montagne doit posséder une licence FFME (« Annuelle » ou « Découverte ») et pouvoir attester d'une assurance pour l'activité (Assurance FFME ou de son choix).

Le Programme Prévisionnel

Organisateur	Dates	Sorties Programmées	Alti- max	Dénivelé	Niveau	Informations
Stéphane	Période du 06/ 04 / 2024 au 12 / 04 / 2024	6 jours sur la période. Destination envisagée : massif du Mont Rose				Groupe limité à 8 (organisateur compris). Participants inscrits dans l'ordre de réception des réponses au mail d'invitation au séjour envoyé environ un mois avant.